

223C0186
FR0000036675-FS0606-FS0060

26 janvier 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GROUPE CRIT

(Euronext Paris)

Rectificatif à D&I 222C1925 du 27 juillet 2022

1. Par courrier reçu le 19 janvier 2023, le groupe familial Guedj a rectifié sa déclaration initiale et déclaré détenir, au 6 juillet 2022, 8 468 904 actions GROUPE CRIT représentant 15 896 780 droits de vote, soit 75,28% du capital et 85,11%¹ des droits de vote de cette société², selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote ³	% droits de vote
Eximia SAS	897 563	7,98	897 563	4,81
Nathalie Guedj Jaoui ⁴	1 063 673	9,46	2 127 346	11,39
Sous-total Nathalie Guedj Jaoui	1 961 236	17,43	3 024 909	16,19
Yvonne Guedj ⁵	5 445 332	48,40	10 747 199	57,54
Karine Guedj ³	1 923 107	17,09	3 846 214	20,59
Sous-total dirigeants⁶	7 534 549	66,97	14 028 070	75,10
Fanny Guedj ⁸	1 830 668	16,27	3 661 336	19,60
Membres de la famille Guedj ⁷	1 250	0,01	2 500	0,01
Total groupe familial Guedj⁸	8 468 904	75,28	15 896 780	85,11

2. Par courriers reçus les 19, 23 et 25 janvier 2023, Mme Karine Guedj a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le 28 octobre 2022, le seuil de 20% des droits de vote de la société GROUPE CRIT, et détenir individuellement, à cette date, 1 849 915 actions GROUPE CRIT représentant 3 699 830 droits de vote, soit 16,44% du capital et 19,89% des droits de vote de cette société⁹.

¹ Et non 8 327 439 actions GROUPE GUEDJ représentant 15 755 315 droits de vote, soit 74,02% du capital et 84,35% des droits de vote, comme indiqué initialement.

² Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 11 250 000 actions représentant 18 678 879 droits de vote, sur la base du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Il est précisé que les chiffres visés dans cette colonne correspondent au nombre de droits de vote le plus élevé exerçable par l'actionnaire correspondant, à savoir sur les décisions en AGO d'affectation des résultats uniquement pour Mme Yvonne Guedj et sur les décisions en AGO hors affectation des résultats et en AGE pour Mmes Nathalie Guedj Jaoui, Karine Guedj et Fanny Guedj.

⁴ Dont 897 563 actions bénéficiant chacune d'un droit de vote double, détenues en nue-propriété, l'usufruit de ces actions étant détenue par Mme Yvonne Guedj.

⁵ Dont 2 692 689 actions bénéficiant chacune d'un droit de vote double détenues en usufruit et qui constituaient des biens communs avec M. Claude Guedj, la nue-propriété de ces actions étant détenue, à parts égales, par Mmes Nathalie Guedj Jaoui, Karine Guedj et Fanny Guedj.

⁶ Dont 2 692 689 actions comptabilisées une seule fois (résultant de la détention par Mme Yvonne Guedj de 2 692 689 actions en usufruit et par ses trois filles de ces 2 692 689 actions en nue-propriété).

⁷ À savoir : M. Laurent Jaoui, ex-époux de Mme Nathalie Jaoui et M. Jean-Claude Géraud, neveu de Mme Guedj.

⁸ Dont 2 692 689 actions comptabilisées une seule fois (résultant de la détention par Mme Yvonne Guedj de 2 692 689 actions en usufruit et par ses trois filles de ces 2 692 689 actions en nue-propriété).

⁹ Sur la base d'un capital composé, à cette date et à ce jour, de 11 250 000 actions représentant 18 603 194 droits de vote, sur la base du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Ce franchissement de seuil résulte de l'apport en nature, le 27 octobre 2022, de 73 192 actions GROUPE CRIT par Mme Karine Guedj à la société Kaline SCI, dont elle détient la totalité du capital¹⁰, suivi de la cession, le 28 octobre 2022, par la société Kaline SCI de 73 192 actions GROUPE CRIT.

A cette occasion, le groupe familial Guedj n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, à cette date et à ce jour, 8 393 212 actions GROUPE CRIT représentant 15 745 396 droits de vote, soit, 74,61% du capital et 84,64% des droits de vote de cette société⁸, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote¹¹	% droits de vote
Eximia SAS	897 563	7,98	897 563	4,81
Nathalie Guedj Jaoui ¹²	1 063 673	9,46	2 127 346	11,44
Sous-total Nathalie Guedj Jaoui	1 961 236	17,43	3 024 909	16,26
Yvonne Guedj ¹³	5 445 332	48,40	10 747 199	57,77
Karine Guedj ³	1 849 915	16,44	3 699 830	19,89
Sous-total dirigeants¹⁴	7 461 357	66,32	13 881 686	74,62
Fanny Guedj ⁴	1 828 168	16,25	3 656 336	19,65
Membres de la famille Guedj ¹⁵	1 250	0,01	2 500	0,01
Total groupe familial Guedj¹⁶	8 393 212	74,61	15 745 396	84,64

¹⁰ A l'exception d'une part sociale détenue par sa fille.

¹¹ Il est précisé que les chiffres visés dans cette colonne correspondent au nombre de droits de vote le plus élevé exerçable par l'actionnaire correspondant, à savoir sur les décisions en AGO d'affectation des résultats uniquement pour Mme Yvonne Guedj et sur les décisions en AGO hors affectation des résultats et en AGE pour Mmes Nathalie Guedj Jaoui, Karine Guedj et Fanny Guedj.

¹² Dont 897 563 actions bénéficiant chacune d'un droit de vote double, détenues en nue-propiété, l'usufruit de ces actions étant détenue par Mme Yvonne Guedj.

¹³ Dont 2 692 689 actions bénéficiant chacune d'un droit de vote double détenues en usufruit et qui constituaient des biens communs avec M. Claude Guedj, la nue-propiété de ces actions étant détenue, à parts égales, par Mmes Nathalie Guedj Jaoui, Karine Guedj et Fanny Guedj.

¹⁴ Dont 2 692 689 actions comptabilisées une seule fois (résultant de la détention par Mme Yvonne Guedj de 2 692 689 actions en usufruit et par ses trois filles de ces 2 692 689 actions en nue-propiété).

¹⁵ À savoir : M. Laurent Jaoui, ex-époux de Mme Nathalie Jaoui et M. Jean-Claude Géraud, neveu de Mme Guedj.

¹⁶ Dont 2 692 689 actions comptabilisées une seule fois (résultant de la détention par Mme Yvonne Guedj de 2 692 689 actions en usufruit et par ses trois filles de ces 2 692 689 actions en nue-propiété).